

## ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

*Départements : Chimie, Informatique, Sciences biologiques, Sciences de la terre et de l'atmosphère,  
Institut des sciences de l'environnement, Mathématiques,  
Sciences de l'activité physique et la Faculté des sciences (comme lieu d'embauche)*

Le 24 avril 2018

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité facultaire **autour d'un léger repas\* le mercredi 16 mai à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R542** en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours. Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre faculté ou votre école;
- un bref rapport de vos représentantes-ants siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités et l'élection de ces représentantes-ants pour l'année à venir.

### **J'amène une ou un collègue avec moi!**

Si vous avez déjà participé à une ou des assemblées de votre unité facultaire, ce serait vraiment bien que vous ameniez avec vous une ou un collègue de votre faculté qui n'a pas l'habitude de venir à nos assemblées d'unité. Et si vous comptez y participer pour une première fois, ne vous gênez pas pour venir avec une ou un collègue et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 10 mai** pour connaître le nombre exact de personnes présentes afin de pouvoir offrir un repas à toutes et à tous.

Au plaisir de vous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Mariève Ross

Comité mobilisation-intégration

poste 8272

Pour les membres de la Faculté des arts et des départements qui s'y rattachent.

\*Veuillez nous signaler toute diète spéciale lors de vos réservations.

*Voir au verso*

## ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage 5 min.
- 2- Informations 15 min.
- ✓ Activités récentes passées :
    - a) Bilan annuel de l'équipe syndicale, déposé en Assemblée générale du 24 avril
    - b) 1<sup>re</sup> édition du CINÉ SCCUQ le 1<sup>er</sup> mai
    - c) Présences sur les réseaux sociaux, infolettre hebdomadaire
  - ✓ Activités à venir :
    - a) Assemblée générale du 15 mai; Conseil syndical du 30 mai; Assemblée générale du 14 juin
    - b) Dépôts des projets d'intégration au Service du personnel enseignant le 18 mai; Objectifs et fonctions des projets d'intégration
  - ✓ Autres informations :
    - a) L'équipe syndicale à la disposition des membres. Diverses infos sur [www.sccuq.org](http://www.sccuq.org)
- 3- Rapport<sup>1</sup> (verbal et écrit) des représentantes, des représentants, par exemple, comme déléguée syndicale, délégué syndical, au Comité de liaison local, au Conseil académique, au Comité des études et tout autre instance ou comité. 40 min.
- 4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues 20 min.
- délégation au Conseil syndical (5 postes – 1 an)<sup>1</sup>
  - représentation au Comité de liaison local (CLL) (3 postes – 1 an)<sup>3</sup>
  - représentation au Comité d'éthique et de déontologie (1 poste – 1 an)<sup>3</sup>
  - représentation au Comité des technologies de l'informatique et des communications (TICS) (1 poste – 1 an)<sup>3</sup>
  - représentation au Comité de rayonnement (1 poste – 1 an)<sup>3</sup>
  - représentation au Comité facultaire sur les infractions de nature académique (1 poste – 1 an)<sup>3</sup>
  - représentation au Comité de recherche (1 poste – 1 an)<sup>3</sup>
- 5- Divers 10 min.
- 6- Levée de l'assemblée

*N.B.: - Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Mariève Ross au SCCUQ (A-R540), [ross.marie-eve@uqam.ca](mailto:ross.marie-eve@uqam.ca)*

---

<sup>1</sup>accorde du pointage

<sup>2</sup>accorde du pointage et une rémunération

<sup>3</sup>est rémunérée

---

<sup>1</sup> Le rapport écrit est déposé par les représentantes-ants. Ce rapport écrit est confidentiel et reste dans les dossiers du syndicat.